



baisse de mon statut et salaire

Par **vernoy**, le **25/03/2011** à **14:59**

Bonjour,

Je suis responsable maintenance depuis 10 ans et j'étais sur un site de production A

Un collègue responsable maintenance depuis 10 mois sur un site de production B

Mon patron rassemble les 2 unités de production sur le site B.

Mon collègue garde la gestion de l'équipe maintenance et maintenant mon patron veut changer mon statut de responsable maintenance en technicien maintenance avec la baisse de salaire qui correspond au statut de technicien.

Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **25/03/2011** à **19:37**

Bonjour,

Il faudrait savoir si l'employeur invoque un motif économique qu'il peut justifier et vous en fait donc la proposition par écrit en vous laissant un mois de réflexion...

Par **vernoy**, le **25/03/2011** à **23:15**

Merci pour votre réponse rapide.

Le motif qu'il m'a été donné s'est que je suis payé plus chère que l'autre responsable.

Donc la raison n'est pas valable ?

Par **P.M.**, le **26/03/2011** à **08:22**

Bonjour,

De toute façon, l'employeur ne peut pas baisser votre salaire sans votre consentement...

Il paraît normal aussi qu'en ayant plus d'ancienneté et peut-être d'expérience, vous soyez payé plus cher mais il y a une autre solution c'est d'augmenter votre collègue pour que vous soyez au même niveau...

Par **vernoy**, le **27/03/2011** à **23:46**

Oui, mais ma DRH ne veux pas augmenté mon collègue d'1 euro 50 de plus par heure et suppose que s'est pour ça qu'elle ne veux pas que je garde le poste uniquement dans l'idée que je vais accepter la diminution de salaire sans rien dire.
Je vais voir cette semaine si ma DRH insiste j'irai voir un avocat pour les prud'hommes
Je vous remercie des conseils que vous m'avez donnés.